

Favoriser l'écomobilité dans votre collectivité

1. Informer vos habitants

- Sur votre **site internet**, mettre une information et un lien vers les sites :



Comment aller d'un point à un autre en Alsace sans voiture : tous les arrêts, les horaires, les temps de trajets en transports en commun, à vélo et à pied.



Covoiturage

ne restez plus sur le bord de la route,
rejoignez-nous sur :
www.bas-rhin.fr/covoiturage

- Dans le **bulletin municipal ou intercommunal**, faire paraître une information sur les sites vialsace et covoiturage, les possibilités de transport en commun et les pistes cyclables de votre collectivité.
Pour éditer un dossier complet, vous pouvez disposer d'une synthèse de l'état des lieux mobilité en Alsace du Nord (brève énergie climat n°13).
- Dans vos relations avec les **associations** et pour l'organisation de **manifestations**, suggérer la mention des sites vialsace et covoiturage sur les moyens de communication. Communiquer le lien vers le site de ressources alsacien des éco-manifestations www.ecomanifestations-alsace.fr .
- A la mairie proposer, sur le présentoir d'informations, les horaires de transports en commun, le plan des pistes cyclables du Bas-Rhin et les flyers covoiturage du CG67 et vialsace.
- Organiser une animation lors la semaine européenne de la mobilité (mi-septembre)

2. Agir par l'aménagement du territoire

- Développer le réseau de circulations douces (pistes et voies cyclables).
- Identifier les pratiques éventuelles de covoiturage dans votre collectivité et des emplacements potentiels de parkings spécifiques.
- Pour limiter les déplacements voitures, urbaniser en priorité les dents creuses, à proximité des commerces et services et des arrêts des transports en commun.

3. Limiter les déplacements voiture des élus et agents

- Pour les petits déplacements, mettre un vélo à disposition.
- Pour les autres déplacements, privilégier les transports en commun quand c'est possible et encourager le covoiturage.
- Quand la voiture est indispensable, former à l'éco-conduite, penser aux modèles économes en essence et aux versions électriques.
- Et pour éviter certains déplacements ...
Tester le télétravail partiel pour les tâches qui s'y prêtent.
Penser à la conférence téléphonique ou la visioconférence, cela ne nécessite plus de matériel compliqué.

Contact :

Adéan - virginie.formosa@alsacedunord.fr - tél. 03 88 07 32 40.